

AIDE AU TRANSPORT SCOLAIRE

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Saint-Jean-de-Luz propose une aide financière aux familles pour la prise en charge de l'abonnement au transport scolaire. Toutes les familles y sont éligibles. Le montant attribué est calculé selon leurs ressources. Selon son quotient familial, l'aide accordée pourra varier entre 26€ et 78€.

COMMENT SOLLICITER CETTE AIDE ?

Il suffit de fournir les documents suivants :

Formulaire de demande ci-joint ou téléchargeable sur le site de la ville :
<https://www.saintjeandeluz.fr/wp-content/uploads/2022/09/formulaire-demande-de-tarif-reduit.pdf>

- Justificatif du paiement d'un pass annuel – 28 ans TXIK TXAK
- Attestation de paiement de la C.A.F. du parent luzien où apparait l'enfant
- Relevé d'identité bancaire (R.I.B.)

Un justificatif de scolarité dans un établissement du Pays Basque peut être demandé.

L'aide sera versée directement sur le compte bancaire des familles.

Les documents sont à remettre au C.C.A.S., situé au 1, rue Augustin Chaho (**05 59 51 61 40**) ou par mail : ccas@saintjeandeluz.fr

Montant de l'aide selon le Quotient Familial de la C.A.F. :

	Tranche de Q.F.	Tarif de base	Aide Ville/CCAS	Tarif famille
Tranche 1	0 - 430	48 €	38 €	10 €
Tranche 2	431 - 620	48 €	33 €	15 €
Tranche 3	621 - 750	96 €	78 €	18 €
Tranche 4	751 - 900	96 €	71 €	25 €
Tranche 5	901 - 1 200	96 €	66 €	30 €
Tranche 6	1 201 - 1 600	96 €	61 €	35 €
Tranche 7	1 601 - 2 000	96 €	41 €	55 €
Tranche 8	2 001 et +	96 €	26 €	70 €

Les familles non-imposables ayant un Q.F. supérieur à 620€, bénéficieront du tarif solidaire Txik Txak (48€) et d'une aide de la Ville de 30 euros, soit un coût de l'abonnement de 18€.

